



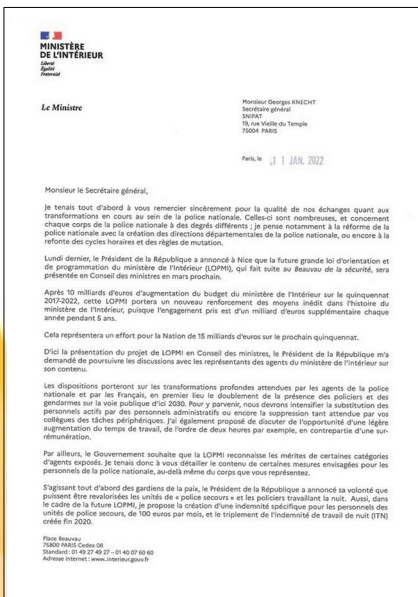
snipat

Syndicat Indépendant
des agents du ministère de l'Intérieur

REVENDICATIONS SYNDICALES HISTORIQUES

UNE PREMIÈRE VICTOIRE

Le ministre de l'Intérieur a dévoilé par écrit sa feuille de route pour l'évolution de la police nationale dans le cadre d'une loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI).



Parmi ces orientations figurent des revendications historiques du SNIPAT :

- ISS pour tous les PATS PN
- Greffiers de police et de gendarmerie
- Nouveau statut pour les policiers scientifiques

Le cadre est posé même s'il manque encore de précision.

NOS PROPOSITIONS ET ATTENTES ONT D'ORES ET DÉJÀ ÉTÉ TRANSMISES AU GOUVERNEMENT.

Une victoire pour le SNIPAT dont les revendications historiques, vieilles de plusieurs années et souvent décriées, deviennent les dispositions principales pour l'amélioration du statut des agents et du fonctionnement de la police nationale.

Il faut désormais concrétiser et rattraper le retard.



LE MINISTRE S'ENGAGE, LE SNIPAT VEILLERA AU SUIVI